

# Hiro'a

JOURNAL  
D'INFORMATIONS  
CULTURELLES

— DOSSIER :

## Code du Patrimoine : un premier pas est franchi !

— POUR VOUS SERVIR :

DES ATELIERS TOUTE L'ANNÉE  
LA MÉDIATHÈQUE EN UN CLIC  
AVANT LE FIFO, PLACE AU OFF

— COUP D'ENVOI FIFO :

LA BIBLE DE NOTT :

— L'ŒUVRE DU MOIS :

L'ŒUVRE D'UNE VIE D'UN MISSIONNAIRE ANGLAIS

# n° 100

JANVIER 2016

NUMÉRO 100

MENSUEL GRATUIT



Partenaire des événements  
culturels internationaux  
du Fenua



TAHITI  
TOURISME

[www.tahiti-tourisme.org](http://www.tahiti-tourisme.org) - [www.facebook.com/MyTahiti](https://www.facebook.com/MyTahiti)

# 100<sup>ème</sup> numéro, déjà !



Le journal Hiro'a, initié en 2005 par les établissements et services culturels du Pays, fait chaque mois le portrait sous toutes ses coutures de la culture polynésienne. Cette 100<sup>ème</sup> édition est une étape ainsi qu'une fierté pour tous ses partenaires car tous les mois, Hiro'a est l'expression de la synergie des institutions culturelles polynésiennes, dans leur volonté de mieux faire connaître au public leurs actions et leurs projets. Pour célébrer cette union et cette longévité, une exposition revenant sur 100 temps forts du journal est proposée au public à la Maison de la Culture. De la découverte d'un personnage extraordinaire à la restauration d'un site patrimonial méconnu, de l'exploration d'un site archéologique unique à une exposition d'art contemporain originale, de la signification d'un pas de danse à la mise en valeur d'objets des temps immémoriaux... Qui d'autre que Hiro'a vous ouvre les portes de ce savoir, souvent confidentiel et disparate, qui fait pourtant vivre et avancer la culture en Polynésie ?

En ce début d'année 2016, nous avons l'immense plaisir de vous présenter un dossier sur un sujet primordial et attendu depuis longtemps : la naissance d'un cadre légal pour le Code du Patrimoine, et plus précisément du livre IV, qui régit les monuments historiques, sites et espaces protégés.

Bien d'autres découvertes, événements et temps forts sont à retrouver dans les pages de ce numéro – le FIFO qui approche à grands pas, l'ouverture des inscriptions au 2<sup>ème</sup> Tahiti Comedy Show – Pūte 'ata, la programmation 2016 du Conservatoire, les ateliers permanents de la Maison de la Culture, les grandes dates que nous avons célébrées en 2015... >>>

Bonne lecture et surtout, merveilleuse année 2016 à tous !  
la ora na i te matahiti api !  
Les partenaires du Hiro'a

## Erratum

L'article « Le saviez vous » du Hiro'a n°98 titré « 1815-2015 : bicentenaire de la bataille de Fei Pi » ne mentionne pas l'ensemble de ses sources. Or, la totalité des éléments qui ont permis la réalisation de ce sujet est l'œuvre de M. John Mairai, qui a effectué de longues recherches à titre personnel sur ce thème. Il a fourni soit en interview, soit par des documents et photos, l'ensemble de la matière de ce sujet passionnant. Nous renouvelons toutes nos excuses à John Mairai qui a été injustement et involontairement omis dans les pages de cet article dont il a dans sa grande majorité la paternité.

# présentation des institutions

4

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



## SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE – PU NO TE TAERE E NO TE FAUFAA TUMU (SCP)

Le Service\* de la Culture et du Patrimoine naît en novembre 2000 de la fusion entre le Service de la Culture et les départements Archéologie et Traditions Orales du Centre Polynésien des Sciences Humaines. Sa mission est de protéger, conserver, valoriser et diffuser le patrimoine culturel, légendaire, historique et archéologique de la Polynésie française, qu'il soit immatériel ou matériel. Il gère l'administration et l'entretien des places publiques.  
Tel : (689) 40 50 71 77 - Fax : (689) 40 42 01 28 - Mail : faufaa.tumu@culture.gov.pf - www.culture-patrimoine.pf

## SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL – PU OHIPA RIMA'I (ART)

Le Service\* de l'Artisanat Traditionnel de la Polynésie française, créé en 1984, a pour mission d'établir la réglementation en matière d'artisanat, de conseiller et d'assister les artisans, d'encadrer et de promouvoir des manifestations à vocation artisanale. Il est chargé de la programmation du développement de l'artisanat, de la prospection des besoins et des marchés, ainsi que de la coordination des moyens de fonctionnement de tout organisme à caractère artisanal ou de formation à l'artisanat.  
Tel : (689) 40 54 54 00 - Fax : (689) 40 53 23 21 - Mail : secretariat@artisanat.gov.pf - www.artisanat.pf



## MAISON DE LA CULTURE – TE FARE TAUHITI NUI (TFTN)

La Maison des Jeunes a été créée en 1971, et devient en avril 1998 l'EPA\* actuel. Longtemps en charge du Heiva à Tahiti, ses missions sont doubles : l'animation et la diffusion de la culture en Polynésie en favorisant la création artistique et l'organisation et la promotion de manifestations populaires. L'établissement comprend 2 bibliothèques, une discothèque, des salles d'exposition, de cours, de projections, ainsi que 2 théâtres et de nombreux espaces de spectacle et d'exposition en plein air.  
Tel : (689) 40 544 544 - Fax : (689) 40 42 85 69 - Mail : tauhiti@mail.pf - www.maisondelaculture.pf

## MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES – TE FARE MANAHA (MTI)

Le Musée voit le jour en 1974 et devient un EPA\* en novembre 2000. Ses missions sont de recueillir, conserver, restaurer des collections liées à l'Océanie, plus particulièrement à la Polynésie, et de les présenter au public. Chargé de la valorisation, de l'étude et de la diffusion de ce patrimoine, le Musée a acquis un rôle d'expertise dans la préservation des biens culturels matériels et mobiliers.  
Tel : (689) 40 54 84 35 - Fax : (689) 40 58 43 00 - Mail : info@museetahiti.pf - www.museetahiti.pf



## CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE – TE FARE UPA RAU (CAPF)

Créé en 1978, le Conservatoire est un EPA\* reconnu depuis février 1980 en qualité d'École Nationale de Musique. Les diplômés qu'il délivre ont donc une reconnaissance nationale. Ses missions sont l'enseignement théorique et pratique de la musique, de la danse, du chant et des arts plastiques, la promotion et la conservation de la culture artistique. Il a également pour vocation de conserver le patrimoine musical polynésien.  
Tel : (689) 40 50 14 14 - Fax : (689) 40 43 71 29 - Mail : conservatoire@conservatoire.pf - www.conservatoire.pf

## CENTRE DES MÉTIERS D'ART – PU HAAPIRAA TOROA RIMA I (CMA)

Le Centre des Métiers d'Art est un établissement public administratif, créé en février 1980. Il a pour vocation de préserver les spécificités artistiques inhérentes à la tradition et au patrimoine polynésien, mais aussi d'œuvrer à leur continuité à travers les pratiques contemporaines. Les élèves peuvent suivre un cursus en trois années, lors duquel ils sont formés à différentes pratiques artistiques (sculpture, gravure, etc.), mais également à des cours théoriques (langue et civilisation polynésienne). Le CMA délivre un titre qui lui est propre, le Certificat de Formation aux Métiers d'Art de Polynésie.  
Tel : (689) 40 43 70 51 - Fax (689) 40 43 03 06 - Mail : secretariat.cma@mail.pf - www.cma.pf



## SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE AUDIOVISUEL – TE PIHA FAUFAA TUPUNA

Le Service du Patrimoine Archivistique Audiovisuel a été créé en 1962 sous les traits du Patrimoine Archivistique Audiovisuel. Sa mission première de conservation et de mise à disposition des archives administratives a rapidement été étendue au patrimoine archivistique dans son ensemble. En 2011, la fusion du Service Territorial des Archives, du service de la communication et de la documentation et de l'institut de la communication audiovisuelle a doté le service d'une compétence générale d'organisation, d'intervention et de proposition en matière d'archivage et de patrimoine audiovisuel.  
Tel : (689) 40 41 96 01 - Fax : (689) 40 41 96 04 - Mail : service.archives@archives.gov.pf - www.archives.pf

### PETIT LEXIQUE

\* SERVICE PUBLIC : un service public est une activité ou une mission d'intérêt général. Ses activités sont soumises à un régime juridique spécifique et il est directement relié à son ministère de tutelle.

\* EPA : un Etablissement Public Administratif est une personne morale de droit public disposant d'une certaine autonomie administrative et financière afin de remplir une mission classique d'intérêt général autre qu'industrielle et commerciale. Elle est sous le contrôle de l'État ou d'une collectivité territoriale.

# SOMMAIRE

## 6-7 DIX QUESTIONS À

Woita Prokop, artisan-créateur et chef d'entreprise

## 8-10 LA CULTURE BOUGE

Les événements 2016 du Conservatoire :  
une saison exceptionnelle en prévision !

Kia ora i te Putahi

Tahiti Comedy Show - Pūte'ata : c'est parti pour les inscriptions !

## 12-15 LE SAVIEZ-VOUS

C'était en 2015...

Ma vie après le Conservatoire, saison 2

## 16-22 DOSSIER

Code du Patrimoine : un premier pas est franchi !

## 23

NAHEA RA ? COMMENT FAIT-ON ?

Le massage traditionnel : « Le taurumi est un don de Dieu »

## 24-25 POUR VOUS SERVIR

Des ateliers toute l'année

La médiathèque en un clic

## 26-27 COUP D'ENVOI FIFO

Avant le FIFO, place au Off

## 28-29 L'ŒUVRE DU MOIS

La Bible de Nott : l'œuvre d'une vie d'un missionnaire anglais

## 30 ACTUS

## 31 PROGRAMME

## 32-38 RETOUR SUR

La culture au cœur

### \_HIRO'A

Journal d'informations culturelles mensuel gratuit  
tiré à 5 000 exemplaires

\_Partenaires de production et directeurs de publication :

Musée de Tahiti et des Îles, Service de la Culture et du Patrimoine, Conservatoire Artistique de Polynésie française, Maison de la Culture - Te Fare Tauhiti Nui, Centre des Métiers d'Art, Service de l'Artisanat Traditionnel, Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel.

\_Edition : POLYPRESS

BP 60038 - 98702 Faa'a - Polynésie française

Tél: (689) 40 80 00 35 - FAX : (689) 40 80 00 39

email : production@mail.pf

\_Réalisation : Pilepoil@design@mail.pf

\_Direction éditoriale : Vaiana Giraud - 40 50 31 15

\_Rédactrice en chef : Isa Bertaux

isaredac@gmail.com

\_Rédacteurs : Suliane Favennec, Maruki Dury,

Alexandra Sigaud-Fourny

\_Impression : POLYPRESS

\_Dépôt légal : JANVIER 2016

\_Couverture : Maison de la Culture

### AVIS DES LECTEURS

Votre avis nous intéresse !  
Des questions, des suggestions ? Écrivez à :  
communication@maisondelaculture.pf

### HIRO'A SUR LE NET

À télécharger sur :

[www.conservatoire.pf](http://www.conservatoire.pf)

[www.maisondelaculture.pf](http://www.maisondelaculture.pf)

[www.culture-patrimoine.pf](http://www.culture-patrimoine.pf)

[www.museetahiti.pf](http://www.museetahiti.pf)

[www.cma.pf](http://www.cma.pf)

[www.artisanat.pf](http://www.artisanat.pf)

[www.archives.pf](http://www.archives.pf)

Et à découvrir sur [www.hiroa.pf](http://www.hiroa.pf) !

5

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



# « Je travaille à l'instinct »

6

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



© MD

*Le savoir-faire des ateliers Prokop et la qualité de leurs produits ne sont plus à présenter. Depuis plus de 25 ans, Woita Prokop et son équipe réalisent des pièces artisanales à la main ou avec des outils modernes. Rencontre avec un avant-gardiste de l'artisanat moderne.*

## Comment en es-tu venu à te lancer dans l'artisanat ?

Je suis tombé dedans un peu par hasard. Tout a commencé après une rencontre avec un artisan de Moorea en 1987 qui m'a proposé de voir ce qu'il faisait. J'ai passé deux jours avec lui et j'ai tout de suite été accro. Après un séjour en France, je suis revenu en 1989 pour lancer ma propre activité.

## Quelle formation as-tu suivie ?

Aucune ! Je n'ai pas fait d'école et je ne me suis pas trop posé de questions. Je suis un autodidacte et je marche surtout au *feeling*, à la passion. J'ai regardé ce qui se faisait autour et bien-sûr, j'ai appris avec certaines personnes qui m'ont aidé comme M. Garaccione de Vaima Perles, un très bon ami.

## Quelle est ta matière de prédilection ?

Je suis touche-à-tout mais j'ai vraiment commencé avec la nacre, qui m'a tout de suite attiré. C'est d'ailleurs notre activité principale. Mais mon esprit artistique et de passionné m'a amené à travailler d'autres matières comme le bois, la pierre ou l'os. Après, il faut beaucoup de temps pour apprivoiser toutes les subtilités d'une matière.

## Comment as-tu pu monter ton entreprise ?

J'ai commencé avec un ami, Bruno, qui est toujours avec moi aujourd'hui. Ça fait plus de 25 ans que nous travaillons ensemble ! Il fallait trouver la matière première, les outils, la manière de travailler, etc., pour réellement se distinguer. On a fait des milliers d'essais, on en a raté, on a compris des

choses : c'est ainsi que l'on s'est construit. Au départ, on ne gagnait rien et on était obligé d'aller polir les nacres et faire des petits boulots en parallèle pour pouvoir vivre.

## Et comment votre activité s'est-elle développée ?

Je ne vais pas cacher que ça a été très difficile et on a dû faire beaucoup de sacrifices. Lorsqu'on a commencé, on n'avait pas d'atelier, pas de matériel et pas de moyens humains. On a évolué petit à petit, on s'est acheté nos premières machines à polir et à graver, et puis on a travaillé dur. Désormais, on loue des hangars à Hamuta où tous nos ateliers sont installés.

## Justement, peux-tu nous présenter vos ateliers ?

Aujourd'hui, on travaille beaucoup avec des machines mais on a gardé le savoir-faire artisanal et on continue, sur certaines pièces, à travailler à la main. On a l'atelier du travail de la nacre avec une salle réservée aux graveurs, l'atelier informatique pour les gravures laser ou à jets d'eau, un atelier poterie qui est suspendu pour l'instant et pour le courant 2016, un atelier sculpture sur bois. Sans oublier la boutique.

## Comment décrirais-tu ton style ?

C'est très difficile à dire parce que je travaille à l'instinct et avec le matériel disponible. J'ai du mal à décrire tout ce qui m'inspire, peut être que quelqu'un qui connaît bien mon parcours me décrirait mieux que moi-même... Pour essayer, je dirais que mon style est très emprunt de ce qui m'entoure et de ce qui m'a façonné, c'est-à-dire la culture polynésienne. Je sais néanmoins m'adapter et reste très ouvert, pas question de m'imposer des limites !

## Quelles sont tes sources d'inspiration ?

Surtout l'être humain, car c'est une partie importante de ma vie. J'ai toujours essayé d'apporter mon aide aux jeunes « défavorisés » du Pays. Quand tu aimes l'Homme

et que tu aimes ton Pays et que tu l'aides, automatiquement tu as une énergie positive, un partage avec l'autre. Et tout ceci se ressent dans tes créations, construites autour de ses valeurs.

## Quels sont tes projets à venir ?

Je vais bientôt travailler en partenariat avec le Centre des Métiers d'Art qui a une classe en arts numériques. L'idée initiée par le directeur est que les étudiants se rapprochent du monde professionnel en permettant aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année d'expérimenter leurs travaux de recherche dans nos ateliers, à partir des outils dont nous disposons. Cette démarche nous permettra aussi d'échanger des techniques et de comprendre leurs méthodes et les projets artistiques.

## Un message pour les jeunes artisans ?

L'artisanat est un petit secteur mais il a un gros potentiel de développement. Il n'y a qu'à voir l'engouement pour le tatouage pour comprendre que les représentations de la culture intéressent et concernent du monde. Il faut se lancer, le marché existe ! C'est à nous de démontrer l'étendue de notre professionnalisme, en apportant rigueur et innovations. ♦

7

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

# Les événements 2016 du conservatoire : une saison exceptionnelle en prévision !

RENCONTRE AVEC FRÉDÉRIC CIBARD, ATTACHÉ DE DIRECTION AU CONSERVATOIRE.  
TEXTE : MD. PHOTOS : C. DUROCHER - CAPF.

8

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

Tout au long de l'année, le Conservatoire Artistique de Polynésie française organise des représentations pour permettre aux élèves issus des différents départements de « vivre la scène ». 2016 sera une saison très riche car jamais de son histoire le Conservatoire n'avait prévu autant d'événements.

## FEVRIER

**Samedi 13 février à la Mairie de Pirae :** Le concert de la Saint Valentin par les pianos du Conservatoire réunira les classes de jeunes pianistes autour des professeurs.

## MARS

**Vendredi 4 mars à la Mairie de Pirae :** Le concert Soroptimist pour la Journée Internationale de la Femme est l'un des deux concerts caritatifs auxquels prend part le Conservatoire. Les fonds levés par l'association Soroptimist servent à financer les cursus musicaux et de danse d'enfants défavorisés.

**Samedi 19 mars au Pearl Beach :**

Le concert des Petits Ensembles réunit une multiplicité d'instruments tels que les flûtes, les clarinettes, les violoncelles et même le chœur des enfants. Un concert de jeunes talents qui leur fait découvrir la scène et les invite à y prendre goût.

## AVRIL

**Samedi 19 avril place Vaiete :** Le concert des Groupes de Musique Actuelle permet aux jeunes rockeurs de se produire en public. Energie, fraîcheur et talent au rendez-vous !

**Samedi 23 avril au Cinéma Le Majestic :** Le concert du Big Band de Jazz emmené par Frédéric Rossoni présentera un répertoire varié avec des chansons que l'on peut retrouver dans de célèbres films américains. L'année dernière, la prestation avait rencontré un vif succès.

**Samedi 30 avril au grand auditorium du Conservatoire :** Le concert du chœur des enfants mêlera douceur et puissance vocale pour une prestation enchantée. Le chœur des adultes contribuera également à cet événement.

## MAI

**Jeudi 5 au samedi 7 mai à la Maison de la Culture :** Un concert *ta'iri* pendant le festival Pa'umotu, voici une autre nouveauté proposée par le Conservatoire. Le ministère de la Culture travaille à la préservation des langues et des techniques musicales polynésiennes et soutient ce type d'événement.

**Samedi 7 mai à l'hôtel Le Méridien :** Le concert des harmonies (grande et petite) offrira des sonorités d'Amérique du sud notamment, avec une large place aux percussions. Une musique festive et conviviale.

**Vendredi 20 et samedi 21 mai au Grand Théâtre de la Maison de la Culture :**

Un grand concert symphonique comme cadre d'une rencontre entre *'ori tahiti* et danse classique, tel est le principal challenge de 2016 pour le Conservatoire. Un spectacle qui s'annonce fabuleux et absolument unique sur « Le Bolero » de Ravel, la musique la plus jouée au monde. Le projet consiste à provoquer une rencontre entre les arts traditionnels et les arts classiques par la danse. L'orchestre symphonique jouera pour les danseuses de *'ori* et de danse classique et surtout, « Le Bolero » sera aussi joué avec des instruments traditionnels : une première !

## JUIN

**Samedi 11 juin place To'ata :** Le grand gala du Conservatoire est l'événement majeur de la saison de l'établissement. Plusieurs départements participent à cette grande soirée qui a lieu chaque année sur la plus grande scène de Polynésie française. Un moment de consécration pour les élèves et de fierté pour les parents.

**Au Grand auditorium (date à définir) :**

Le concert des lauréats réunira les meilleurs élèves du Conservatoire. Une manière de leur rendre hommage après plusieurs années de travail et de progression mais surtout, d'offrir au public la possibilité d'admirer les prestations des futures élites du monde artistique local.

**Samedi 18 juin dans les Jardins du Conservatoire et à To'ata :** La Fête de la Musique permettra aux élèves des formations du département de Musique Actuelle de se produire aux côtés d'autres groupes. Chaque année, le Conservatoire apporte sa contribution à cet événement et donne ainsi la possibilité aux plus jeunes de monter sur scène ce jour-là.

## JUILLET / DEBUT AOÛT

**Chaque samedi de juillet et le 1<sup>er</sup> samedi d'août à Paea :** Depuis 2 ans, le Conservatoire participe aux spectacles traditionnels organisés sur le *marae* Arahurahu. Le Conservatoire apporte sa logistique et son expérience à un groupe et permet aux élèves de contribuer à un spectacle authentique dans un environnement symbolique très émouvant. ♦

+ d'infos : [www.conservatoire.pf](http://www.conservatoire.pf) - 40 50 14 14

# Kia ora i te putahi

RENCONTRE AVEC VIRI TAIMANA, DIRECTEUR DU CENTRE DES MÉTIERS D'ART ET TOKAI DEVATINE, ENSEIGNANT D'HISTOIRE ET DE CULTURE POLYNÉSIENNES.

9

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

La 4<sup>ème</sup> édition du PUTAHI, rencontre culturelle et artistique océanienne, se déroule du 2 au 17 janvier à l'Université de Waikato, à Hamilton, en Nouvelle-Zélande.



Une délégation de six élèves et de trois enseignants du Centre des Métiers d'Art se rend ce mois-ci au PUTAHI, ce rassemblement d'artistes océaniques confirmés et en devenir. La Polynésie française à travers le Centre des Métiers d'Art y retrouve les enseignants et étudiants des départements d'Art et Culture des universités de la région Pacifique. Au fil des éditions, le succès du PUTAHI ne se dément pas. Cet événement trouve des échos favorables dans toute la région : Nouvelle-Zélande, Hawaii, Papouasie Nouvelle-Guinée, Fidji, Tonga, Samoa, îles Cook, Australie ainsi que Rapa Nui.

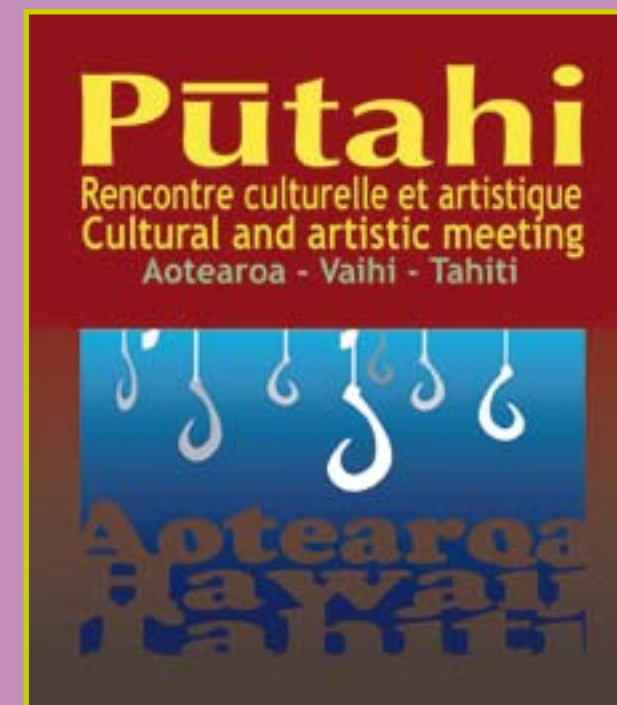
Viri Taimana, directeur du Centre des Métiers d'Art, Donn Ratana, maître de conférences à l'Université de Waikato et Tokainua Devatine, enseignant d'histoire et de culture polynésiennes au Centre, ont initié la première rencontre à Tahiti en 2010.

L'objectif reste de rassembler des artistes autochtones du Pacifique pour encourager l'expression artistique par l'échange culturel, la confrontation de pratiques artistiques. Au niveau du Pays, il s'agit

d'inscrire l'art visuel local dans le paysage artistique océanien. Une exposition d'art contemporain océanien clôture d'ailleurs chacun de ces rassemblements.

Des ateliers et conférences sont organisés tout au long du séjour qui voit naître des réalisations aussi variées que pertinentes dans les domaines de la photographie, de l'installation, de la sculpture, de la peinture, de l'art numérique, du design, du textile...

Nous ne manquerons pas de vous dévoiler les photos de ces œuvres dans le prochain numéro de votre journal Hiro'a. ♦



## 4<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU PUTAHI : PRATIQUE

- A l'Université de Waikato, Nouvelle-Zélande
- Du 2 au 17 janvier 2016
- Vernissage de l'exposition le 15 janvier 2016
- + d'infos : [www.cma.pf](http://www.cma.pf)

# Tahiti comedy show - pūte 'ata : c'est parti pour les inscriptions !

RENCONTRE AVEC VAIANA GIRAUD, RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION DE LA MAISON DE LA CULTURE. TEXTE : ASF

*Vous avez au moins 18 ans, de l'humour à revendre et des idées de sketches plein la tête ? Venez vous inscrire au 2<sup>ème</sup> Tahiti Comedy Show - Pūte 'ata, le concours d'humour polynésien. A la clef, un joli chèque, la possibilité de monter sur scène, mais aussi une semaine à Paris pour découvrir le métier d'humoriste.*

Vous avez toujours le bon mot pour faire rire toute la famille, votre entourage trouve que vous faites souvent le pitre... Bref, vous avez un sens de l'humour aiguisé. Vous pensez avoir suffisamment de talent pour vous produire sur une scène et conquérir tout un public par le rire ? Pour le savoir, direction les auditions du Tahiti Comedy Show - Pūte 'ata - le premier concours d'humour polynésien -, qui se dérouleront les 15 et 16 mars au Petit Théâtre de la Maison de la Culture. Les candidats pourront choisir entre la catégorie « stand up jeunesse » destinée aux 18-30 ans amateurs ou en « open » à partir de 18 ans, destinée aux professionnels ou amateurs, en solo ou en groupe. Comme pour la première édition en 2015, les douze candidats sélectionnés pourront bénéficier d'un coaching sur deux jours avant de participer à la grande finale, le jeudi 24 mars, au Grand Théâtre de la Maison de la Culture. L'année dernière c'est Trishka, une jeune femme pleine de peps, qui avait remporté le premier prix. Forte de cette reconnaissance, la jeune humoriste a fait plusieurs scènes cette année et a même assuré la première partie des comiques Kev Adams et Oliver de Benoist, lors de leur passage à Tahiti.



Pour le gagnant de la prochaine édition, l'enjeu sera de taille puisqu'en plus des prix habituels, il s'envolera pour une semaine à Paris avec un accompagnateur pour un programme bien chargé : un prestation au Jamel Comedy Club ; un atelier théâtre-expression scénique avec Guillaume Segouin, assistant de Kamel Ouali sur les comédies musicales « Le Roi Soleil » et « Cléopâtre », et enfin une autre scène ouverte à Paris pour laquelle les organisateurs sont en discussion.

#### Les « Pros » aussi

Autre nouveauté cette année, les amateurs ne seront plus les seuls à montrer l'étendue de leur talent : la catégorie « open » est désormais ouverte aux professionnels. Un véritable challenge à tous les niveaux ! ♦

#### POUR S'INSCRIRE :

- A partir de mi-janvier
  - A l'Union polynésienne pour la jeunesse (UPJ) : 40 50 82 20
  - Les inscriptions peuvent aussi se faire directement le jour des auditions au Petit Théâtre de la Maison de la Culture, les 15 et 16 mars de 14h à 18h.
- + d'infos : 50 544 544 - [www.maisondelaculture.pf](http://www.maisondelaculture.pf)

#### LE JURY ATTRIBUERA SIX PRIX À L'ISSUE DE LA FINALE DU CONCOURS

- Catégorie Stand up jeunesse : 150 000 Fcfp
- 2ème prix : 30 000 Fcfp
- Catégorie Open : 150 000 Fcfp
- 2ème prix : 30 000 Fcfp
- Prix spécial – promotion des langues : 50 000 Fcfp
- Coup de cœur du jury : 50 000 Fcfp



## Votre Nouveau Magasin

Face à **HYPER U** PIRAE - Rue Bernière



CANAPES • DECORATIONS • TABLES • CHAISES • INTERIEUR • EXTERIEUR

**VOTRE NOUVEAU MAGASIN  
À PIRAE EN FACE D'HYPER U**

FAA'A 40 43 72 72  
PIRAE 40 43 72 70

# c'était en 2015...

RENCONTRE AVEC TAMATOA POMARE POMMIER, CHEF DU SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE ET AUDIOVISUEL ET REREATA SCHOLERMANN, RESPONSABLE DU BUREAU DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE. TEXTE : MD / PHOTOS : DR.

Plusieurs grands événements historiques ont été célébrés durant l'année passée. Le Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel en a retenu les principales dates et vous propose un calendrier rétroactif de ces rendez-vous d'importance fêtés en 2015.



**420<sup>ème</sup> anniversaire :** découverte des îles Marquises par Álvaro de Mendaña y Neira – 21-25 juillet 1595. L'explorateur espagnol a 25 ans lorsqu'il part pour son premier voyage d'exploration. Il découvre notamment l'île de Nui à Tuvalu ou encore l'île Santa Isabel située au Salomon. C'est lors de son deuxième voyage, accompagné du navigateur portugais Pedro Fernandes de Queiros, qu'il découvre Fatu Hiva et Tahuata le 21 juillet 1595 et y fait escale. C'est en l'honneur du vice-roi du Pérou, le marquis de Mendoza, qu'il baptisa l'archipel des îles du Marquis, « Marquesas de Mendoza », qui plus tard se transformèrent en îles Marquises.

**250<sup>ème</sup> anniversaire :** découverte des atolls de Napuka et Tepoto par John BYRON – 7 juillet 1765.

**200<sup>ème</sup> anniversaire :** bataille de Fei-Pi et règne de la dynastie Pomare – 12 novembre 1815.

**190<sup>ème</sup> anniversaire :**

- Demande de protectorat britannique sous le règne de Pomare III (1821-1827) – 5 octobre 1825.

- Le commandant Beechy découvre l'île de Mangareva – 25 décembre 1825.

**180<sup>ème</sup> anniversaire :** Henry Nott finit la traduction de la Bible en tahitien – 18 décembre 1835.

**150<sup>ème</sup> anniversaire :** arrivée des Chinois à Tahiti – 28 février 1865. 329 chinois en provenance de Hong Kong débarquent à Tahiti après 83 jours de navigation à bord d'un trois-mâts baptisé *Ferdinand Brumm*. Les mois suivants, deux autres navires, le premier *Spay of the Ocean* en décembre 1865 et le second *Albertine* en janvier 1866, voyageront jusqu'à Tahiti avec des centaines de passagers originaires de Chine. Ces navires marquent le début de l'immigration officielle et massive des Chinois de Polynésie française. Au total, près de 1000 coolies, des travailleurs agricoles, travailleront durant sept ans sur la plantation de coton d'Atimaono, à Pāpara.



© Arapo - fondation Danielsson.



**160<sup>ème</sup> anniversaire :** consolidation de la mission catholique à Tahiti. Mgr Tepano Jausen achète la vallée dite de la Mission – 8 décembre 1855.

**140<sup>ème</sup> anniversaire :** inauguration de la cathédrale de Papeete – 23 décembre 1875.



**120<sup>ème</sup> anniversaire :** Naissance de Pouvana'a A O'opa – 10 mai 1895. Le Metua décèdera le 10 janvier 1977 à Papeete.

**110<sup>ème</sup> anniversaire :**

- Création de l'École Centrale qui remplacera l'École primaire supérieure de Papeete située sur le terrain actuel du Lycée Paul Gauguin – 8 juin 1905. Instituée en 1896, l'enseignement primaire est rendu obligatoire par arrêté du 27 octobre 1897 pour les enfants de six à treize ans. L'École Primaire Supérieure et Professionnelle de Papeete est créée par arrêté du 16 janvier 1901. Cet arrêté est abrogé le 8 juin 1905 et l'École Primaire devient alors l'École Centrale des Etablissements français de l'Océanie, actuel Lycée Paul Gauguin.
- Ouverture des comptoirs de la banque de l'Indochine et introduction des billets de banque. La piastre est abandonnée – 30 novembre 1905.

**100<sup>ème</sup> anniversaire :**

- Parution du dernier numéro de la Tribune de Tahiti – août 1915.

**90<sup>ème</sup> anniversaire :** découverte du pétroglyphe de Tipaerui « Les jumeaux ». C'est un précieux témoin matériel du patrimoine polynésien aujourd'hui conservé au Musée de Tahiti et des Îles. La Maison de la Culture a choisi d'en faire son logo pour affirmer et valoriser son appartenance à la terre de Tipaerui qui a vu naître ce pétroglyphe – janvier 1925.

**80<sup>ème</sup> anniversaire :** Matisse peint son célèbre tableau dénommé « Fenêtre à Tahiti » – octobre 1935.

**70<sup>ème</sup> anniversaire :**

- Création de l'Assemblée représentative – 5 octobre 1945.
- Accession de tous à la citoyenneté – 24 mars 1945. En 1880, seuls les sujets du roi Pomare V étaient devenus citoyens de la République, soit les habitants des îles du Vent, des Tuamotu, de Tubuai et de Raivavae. Le 24 mars 1945, une ordonnance signée de Charles de Gaulle « portant accession à la plénitude du Droit de Cité dans les Etablissements français de l'Océanie » est publiée.

**50<sup>ème</sup> anniversaire :** diffusion des premières images de Télé Tahiti. La chaîne de télévision (aujourd'hui Polynésie 1<sup>ère</sup>) continue d'assurer sa mission de service public avec les évolutions technologiques modernes et les nouveaux enjeux de l'information.

**40<sup>ème</sup> anniversaire :**

- Premier essai nucléaire souterrain – 5 juin 1975.
- Première messe célébrée à Tautira – 1<sup>er</sup> janvier 1775.

**30<sup>ème</sup> anniversaire :** Le Tiurai devient Heiva – 29 juin 1985. La Polynésie française accède à l'autonomie le 6 septembre 1984. En 1985, le Tiurai est avancé au 29 juin et est rebaptisé Heiva à Tahiti afin d'affirmer le rattachement à la « Mère patrie ». De surcroît, le défilé devient parade et prend alors le nom de Hiva Vaevae.

**20<sup>ème</sup> anniversaire :** habilitation du service des archives de Polynésie française à recevoir le dépôt légal imprimeur – 12 janvier 1995. ♦



© Matareva

# Ma vie après le conservatoire, saison 2

RENCONTRE AVEC TUARII TRACQUI, DANSEUR DE 'ORI TAHITI, JOACHIM VILLEDIEU, MUSICIEN.  
PROPOS RECUEILLIS PAR FC ET IB.

14

*Ils sont tous les deux des prodiges dans leur discipline respective : Tuarii Tracqui, 24 ans, danseur de 'ori tahiti et Joachim Villedieu, 18 ans, violoncelliste, ont démarré leur apprentissage au Conservatoire. Aujourd'hui, ils poursuivent tous les deux dans cette voie qui détermine l'essentiel de leur vie.*



© Matareva

## Tuarii Tracqui : « on doit mériter les titres »

Tuarii, tu es le dernier garçon diplômé du Conservatoire et la même année tu as gagné le concours de meilleur danseur du Heiva, en 2012. Avec le recul, comment as-tu vécu ces moments exceptionnels ?

Ces moments sont parmi les plus beaux de ma vie. Mes rêves, mes objectifs se concrétisaient. Mais la pression de l'examen du Conservatoire et du concours du Heiva n'était pas du tout la même. Le concours du Heiva est un « one shot », pendant lequel tu es seul dans la lumière sur une scène immense, sous le regard d'un large public que tu distingues à peine. Et tu as deux minutes trente pour convaincre le jury. Tu portes aussi les espoirs d'un groupe qui a accepté de te présenter. Le stress est omniprésent. Pendant 2 mois, j'ai travaillé des combinaisons de pas et j'ai eu 1 mois pour les mettre sur la musique. J'étais vraiment heureux de concourir et j'ai donné le meilleur de moi-même. Le diplôme du Conservatoire a récompensé un travail de 7 années dans plusieurs disciplines associées, la danse bien sûr mais aussi la culture générale, les percussions et les cordes. L'assiduité et l'investissement aux cours dispensés par de bons professeurs m'ont permis d'aborder le

diplôme avec beaucoup plus de sérénité, moins de stress que le Heiva.

Lors du passage de ton examen, un membre du jury t'a dit : « c'est maintenant que tout commence ». Comment comprends-tu ce message ?

Ce membre du jury avait raison car depuis j'ai la chance de vivre de la danse, de ma passion. Je voyage beaucoup et je m'enrichis en rencontrant cet amour du 'ori tahiti, et j'apprends également tous les jours à leur contact. Je découvre d'autres cultures et d'autres façons de vivre et de voir le monde. Et tout cela s'est enclenché grâce à ces titres. Mais ce commentaire signifiait aussi que je devais mériter ces titres. J'essaye d'être à la hauteur, c'est beaucoup de travail, mais encore une fois je m'estime vraiment chanceux et je fais tout ce que je peux pour faire honneur au 'ori et au fenua.

Quel est le regard que tu portes sur les enseignements que tu as reçus ? En quoi t'aident-ils dans ta démarche actuelle ?

C'est au Conservatoire que j'ai le plus appris. Je suis pour cela à jamais reconnaissant envers cet établissement et ses enseignants. Mais je n'oublie pas tous les groupes dans lesquels j'ai eu l'opportunité de danser et qui ont bien sûr énormément contribué à ma formation. Aujourd'hui, quand j'enseigne le 'ori tahiti, je me sers essentiellement des bases apprises au Conservatoire et je les enrichis de ce que j'apprends des chorégraphes de Hitireva, Tahiti Ora, Toakura, Pina'ina'i, 'Ori i Tahiti, Hei Tahiti... qui ont chacun leur manière de faire.

Que souhaites-tu apporter au monde des arts traditionnels et au 'ori tahiti ?

A l'étranger, je contribue à mon petit niveau à rappeler que nous sommes les hé-

ritiers légitimes du 'ori tahiti qui trouve sa source à Tahiti. J'espère par mon comportement responsable et amical inciter ces élèves, qui deviennent des amis, à venir au fenua et participer au développement du tourisme culturel. Ici, je lis pour mieux connaître la culture des anciens polynésiens qui m'inspire pour trouver les thèmes des chorégraphies que je dois monter, et je souhaite améliorer ma connaissance de la langue - que j'ai apprise à l'UPF, où j'ai obtenu ma licence en reo ma'ohi - et l'art oratoire. Je travaille le 'orero avec John Mairai et Teiva Manoi que je remercie beaucoup. En bref, je souhaite œuvrer au maximum et le plus longtemps possible pour le 'ori tahiti et plus largement pour notre culture.

Quel message souhaites-tu communiquer aux élèves du Conservatoire qui suivent tes pas ?

Je les encourage à s'accrocher à leurs rêves et à leurs objectifs, à toujours trouver du plaisir en dansant et à porter haut les couleurs de notre école, le Conservatoire.



© CAPF

Joachim Villedieu : « la musique ne peut pas être "un choix simplement raisonné" »...

Joachim, tu as été l'un des plus jeunes diplômés de l'histoire du Conservatoire en violoncelle et aujourd'hui, tu poursuis tes études musicales à Paris. Avec le recul comment vois-tu ce parcours et ce choix de vie ?

Je n'ai pas pu me décider à 14 ans après avoir obtenu mon DEM (Diplôme d'Etudes Musicales), malgré le souhait et les encouragements de mon professeur Simon Pillard à m'orienter dans cette voie. Ce sont les stages que j'ai eu la chance de pouvoir faire en France qui m'ont finalement aidé à poursuivre des études musicales. Et même si je suis encore au tout début du parcours, je ne regrette pas du tout de m'y être engagé.

Que peux-tu dire de l'enseignement que tu as reçu au Conservatoire de Polynésie, avec ton professeur Simon Pillard mais aussi avec les chefs d'ensemble qui t'ont dirigé ?

J'ai en effet eu la chance d'apprendre le violoncelle avec Simon Pillard, professeur du Conservatoire diplômé du Conservatoire National de Musique de Paris. Mes parents voulaient m'inscrire en violon mais j'ai choisi le violoncelle parce que l'instrument m'attirait davantage. Très vite, j'ai éprouvé beaucoup de plaisir à apprendre et à jouer, et je me souviens entre autres moments marquants de mon premier duo en public avec ma sœur Shui Len au piano en 2006, lors du gala de fin d'année du Conservatoire à To'ata. Je crois que le directeur Fabien Dinard avait souhaité pour la première fois que des élèves des disciplines classiques participent au gala des arts traditionnels et ce fut une très belle expérience.

Comment se déroulent tes études parisiennes ? Et quelles sont les différences majeures avec Tahiti ?

Je suis très heureux d'être entré au CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional) de Rueil-Malmaison, dans la classe de Madame Véronique Marin-Queyras. C'est un travail exigeant et passionnant à la fois, dans la continuité de mes études au Conservatoire. Mais ce qui est très différent, c'est qu'à Tahiti, je faisais de la musique en parallèle avec le lycée, alors que maintenant, j'en fais à plein temps et à un rythme beaucoup plus intensif.

Comptes-tu devenir musicien professionnel ou bien enseignant ?

Je pense que c'est un peu prématuré de me fixer sur un métier. Pour l'instant, je suis encore en pleine découverte de la richesse de l'univers musical. J'essaye de me familiariser avec de nouveaux domaines pour savoir vers quoi m'orienter par la suite.

Quel message peux-tu adresser à tes amis et aux élèves du Conservatoire qui suivent ton parcours ?

C'est un choix difficile car c'est une voie très différente de celle des études supérieures « classiques », ce qui par conséquent demande une motivation personnelle très forte et profonde, notamment pour affronter les concours qui jalonnent tout le parcours des études musicales. Comme me le disait un professeur extraordinaire que j'ai rencontré, ça ne peut pas être un choix « simplement raisonné »... ♦

15



# code du patrimoine : un premier pas est franchi !

RENCONTRE AVEC REIRI CAUVIN, JURISTE AU SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE ET JOANY HAPAITAHAA, HISTORIENNE AU SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE.  
SOURCE : CODE DU PATRIMOINE  
TEXTE : ASF. PHOTOS : SCP.

Centre cérémoniel de Puamau à Hiva Oa



LA MAISON JAMES NORMAN HALL, À ARUE

*Il aura fallu attendre huit ans. Huit ans pour voir enfin la création d'un code du patrimoine de la Polynésie française. Celui-ci est encore partiel puisque seul le contenu du livre VI, relatif aux monuments historiques, sites et espaces protégés, a fait l'objet d'une loi de Pays adoptée le 19 novembre 2015, mais c'est un premier pas encourageant et primordial pour la sauvegarde des biens culturels du pays. Un acte fort pour la valorisation de l'identité culturelle polynésienne.*

Protéger le patrimoine polynésien est devenu indispensable face aux menaces de destruction, qu'elles soient naturelles (usures du temps, catastrophes naturelles) ou simplement liées à l'évolution de nos modes de vie avec la disparition des traditions et pratiques culturelles. Aujourd'hui, on estime que plus de 40 % des sites historiques et culturels classés auraient soufferts d'une destruction totale ou partielle, selon le rapport de l'Assemblée de la Polynésie portant sur le projet du Pays du code du patrimoine présenté en août 2015.

#### Les limites de la législation

Depuis 1961, le code de l'aménagement de la Polynésie française régissait tout ce qui relevait des sites classés, ainsi que le code de l'environnement pour certaines dispositions et le code du patrimoine

national pour les biens situés dans le domaine maritime de l'Etat. Que ce soit le code de l'aménagement ou celui de l'environnement, la réglementation révélait des faiblesses et des limites dans son application. Avec ce nouveau texte qu'est le livre VI du Code du Patrimoine\*, l'objectif poursuivi est bien de mieux protéger les sites historiques et monuments de la Polynésie française en classant comme biens historiques des biens mobiliers et immobiliers\*\*. Pour mener à bien cette mission, le Service de la Culture et du Patrimoine est en première ligne afin d'informer, de sensibiliser, de sauvegarder, mais aussi de contrôler et de sanctionner si besoin.

#### Inscription et classement

Concrètement, le code du patrimoine instaure deux niveaux de protection : la sim-

ple inscription du bien et son classement au titre des monuments historiques. Les demandes de classement et d'inscription peuvent être formulées par le propriétaire du bien mais aussi par le Pays. Pour cela, la demande est soumise à l'étude auprès du Service de la Culture et du Patrimoine avant de passer en commission pour un avis consultatif. La décision finale revient au conseil des ministres. Ces mesures de protection, qu'il s'agisse d'une inscription ou d'un classement, ne sont pas sans conséquences. Il est ainsi interdit de détruire ou de déplacer le bien classé même en partie, sans autorisation. Pour les inscriptions au titre des monuments historiques, les propriétaires ont obligation d'aviser le Service de la Culture trois mois avant d'éventuels travaux. Si des autorisations sont octroyées, les travaux sur les immeubles inscrits doivent impérativement être exécutés sous le contrôle scientifique et technique du service chargé des monuments historiques, à savoir le Service de la Culture et du Patrimoine. En contrepartie, la Polynésie française peut subventionner dans la limite de 40% de la dépense effective les travaux d'entretien et de réparation que nécessite la conservation des immeubles ou parties d'immeubles inscrits au titre des monuments historiques, précise

le code du patrimoine. Cette aide peut monter jusqu'à 50 % pour les biens classés. Les biens mobiliers ne peuvent, eux, être vendus ou exportés sans en informer le Service de la Culture et du Patrimoine au préalable. La préservation de l'identité culturelle polynésienne passe par là. ♦

### QU'EST CE QUE LES BIENS IMMOBILIERS ?

Les immeubles dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire, de l'art, de la science, de la technique ou de la culture, un intérêt public, sont classés comme monuments historiques, en totalité ou en partie, par arrêté pris en conseil des ministres, soit sur la proposition du ministre chargé des monuments historiques, soit à la demande du propriétaire. Sont notamment compris parmi les immeubles susceptibles d'être classés au titre des monuments historiques :

- a) Les monuments mégalithiques, y compris les pétroglyphes, les peintures rupestres et les sépultures anciennes, qu'elles soient enterrées ou abritées dans des grottes funéraires, ainsi que les terrains qui renferment des stations ou gisements protohistoriques ;
- b) Le patrimoine culturel subaquatique, lequel s'entend de toutes les traces d'existence humaines qui sont immergées, partiellement ou totalement, même périodiquement, et notamment les structures, bâtiments, stations ou gisements protohistoriques ainsi que leur environnement archéologique et naturel ;
- c) Les immeubles dont le classement est nécessaire pour isoler, dégager, assainir ou mettre en valeur un immeuble classé au titre des monuments historiques ;
- d) Les immeubles présentant un caractère historique ou légendaire.

Source : Code du Patrimoine

\*Le projet de Loi de Pays sur le Code du Patrimoine est le fruit du travail de Josiane Howell, juriste au Service de la Culture et du Patrimoine pendant 7 ans et à qui l'occasion nous est donnée de rendre ici hommage pour ces années passées à œuvrer à la mise en place de ce formidable outil... au service de la culture et du patrimoine polynésien.  
\*\* Bien immobilier : qui ne peut pas être déplacé (terrain, maison...). Bien mobilier : que l'on peut déplacer d'un endroit à un autre sans le modifier ou le détruire.



DOMAINE DU ROI - RIKITEA



FORTIN DE LA PUNARUU

## CRÉATION D'UNE COMMISSION DU PATRIMOINE HISTORIQUE

Avec le code du patrimoine, une commission du patrimoine historique de la Polynésie de française a vu le jour. Le ministre de la Culture chargé des monuments historiques peut recueillir l'avis de la commission du patrimoine historique immobilier sur toute question intéressant l'étude, la protection et la conservation du patrimoine historique immobilier de la Polynésie française. Sa composition variera en fonction des sites concernés et des compétences de ses membres, mais elle est présidée par le ministre de la Culture et compte dans ses rangs des représentants du gouvernement, de l'Assemblée de la Polynésie française et des communes. Ses missions sont :

- De sensibiliser l'opinion publique à la sauvegarde des biens immobiliers ou mobiliers et des ensembles historiques mobiliers situés en Polynésie française, dont l'intérêt au point de vue de l'histoire, de l'art, de la science ou de la technique, rend souhaitable la préservation ;
- De veiller à la protection de ces biens et d'intervenir à cet effet chaque fois que ces biens se trouvent menacés ;
- D'étudier et de proposer avec le concours du service chargé des monuments historiques toutes mesures propres à assurer la conservation de ces biens. En tout, cinq mesures sont possibles : le classement au titre des monuments historiques ; l'inscription au titre des monuments historiques ; une protection mixte (classement et inscription de parties différentes d'un même édifice) ; le rejet de la demande en raison du manque d'intérêt au point de vue de l'histoire, de l'art, de la science, de la technique ou de la culture ; et enfin l'ajournement afin de compléter le dossier.

La commission propose au ministre chargé des monuments historiques des orientations pour la mise en œuvre de la politique en matière d'études, de protection et de conservation du patrimoine historique immobilier.

Source : article LP 610-1 du Code du Patrimoine



Reiri Cauvin, juriste au Service de la Culture et du Patrimoine

### « NE PAS ENTREPRENDRE DE TRAVAUX SANS AUTORISATION »

Il a fallu plus de huit ans pour voir une loi du Pays sur le Code du Patrimoine, pourquoi tout ce temps ?

Le texte est prêt depuis longtemps, mais avec les changements de gouvernements, il a fallu chaque fois entreprendre un travail de sensibilisation des ministres successifs. Heremoana Maamaatuaiahutapu, l'actuel ministre de Culture, s'est montré très concerné par le sujet et a permis d'adopter le texte.

### Il y avait une urgence à adopter le livre VI ?

Oui, car il y a des dégradations. L'année dernière, par exemple, quelqu'un a abimé un *marae* classé à Moorea. Les agents du Service de la Culture et du Patrimoine ont eu du mal à faire appliquer la réglementation qui était celle du code de l'aménagement. Ce code avait ses limites. A présent, il y a des mesures d'urgence qui sont prévues.

### Qu'est ce que ce code signifie pour les propriétaires des biens ?

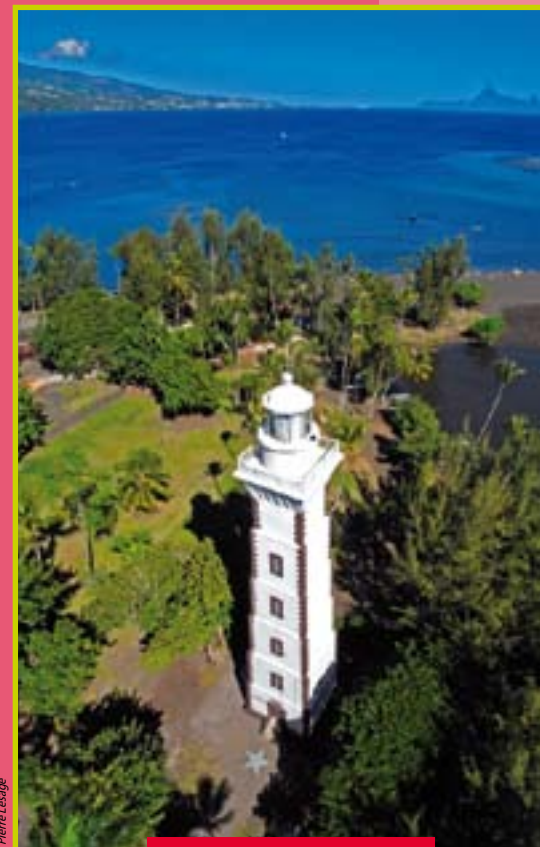
Concrètement, pour les objets mobiliers classés, leurs propriétaires ne pourront pas les mettre en vente sans en informer le Service de la Culture. De même, ils ne pourront pas les exporter sans autorisation. Pour les biens immobiliers, il s'agit là encore de ne pas entreprendre des travaux sans notre autorisation. Par exemple, si un propriétaire fait des travaux sur son terrain et découvre un *tiki* enfoui, il doit avertir le Service de la Culture et du Patrimoine avant de poursuivre ses travaux. De même, pour les biens non classés mais inscrits au code du patrimoine, aucune modification n'est possible sans en avoir averti trois mois à l'avance le Service.

### Après la loi du Pays, quelle est la suite pour le Service de la Culture et du Patrimoine ?

La loi du Pays étant passée en novembre 2015, nous travaillons à présent sur ce code afin que les arrêtés d'application soient adoptés. Ce sont ces arrêtés qui rendront la loi du Pays applicable. Le texte définitif sera adopté au plus tard en mai 2016.

### Le Service de la Culture et du Patrimoine sera donc le bras armé de la mise en œuvre de ce code, qu'est ce que cela représente en termes de volume d'activité ?

Pour l'instant, nous relisons le code pour nous en imprégner et imaginer les procédures à instaurer en interne. Ces nouvelles procédures vont forcément engendrer du travail supplémentaire puisqu'il y a la création d'une commission, son secrétariat, l'instruction des dossiers. Toutes les études nécessaires aux dossiers impliqueront le Service de la Culture et du Patrimoine.



PHARE DE LA POINTE VENUS



© D'Haema

TOMBEAU DU ROI POMARE À ARUE



© Eric Pasquier

LA TOMBE DE GAUGUIN À HIVA OA

## SEPT LIVRES EN PERSPECTIVE

Le Code du Patrimoine de la Polynésie française comporte une partie législative, regroupant les dispositions relevant de la loi du Pays et une partie réglementaire, regroupant les dispositions relevant du domaine de la délibération ou de l'arrêté pris en conseil des ministres. Si pour l'instant seul le livre VI a fait l'objet d'une loi du Pays, la partie législative du Code du Patrimoine se compose en réalité de sept livres :

- Livre 1<sup>er</sup> : les dispositions communes à l'ensemble du patrimoine culturel ;
- Livre II : les archives ;
- Livre III : les bibliothèques ;
- Livre IV : les musées ;
- Livre V : l'archéologie ;
- Livre VI : les monuments historiques, sites et espaces protégés ;
- Livre VII : dispositions diverses.

Enfin, il faut souligner que le travail est toujours en cours pour la création du code de la propriété intellectuelle.

## DE LOURDES SANCTIONS

Une des limites du code de l'aménagement était son régime des peines peu dissuasif. Avec des amendes comprises entre 6 500 Fcfp et 18 500 Fcfp, il était difficile, par exemple, de dissuader les négociants d'art, toujours à l'affût de pièces d'une valeur bien supérieure, soulignait l'élue de l'Assemblée de la Polynésie, Nicole Bouteau, lors de la présentation du projet de loi à l'Assemblée de la Polynésie française. Des sanctions plus lourdes et le détail des infractions ont donc été prévus dans le livre VI du Code du Patrimoine. Est ainsi punie d'une amende de 445 000 Fcfp toute personne modifiant, sans avis préalable, un immeuble classé ou inscrit. Les sanctions peuvent aussi porter sur des travaux ou une dégradation d'un immeuble adossé au site classé ou dans son environnement proche. Dans ce cas, les sanctions peuvent aller de 143 000 Fcfp à 715 000 Fcfp par mètre carré concerné. Le Code du Patrimoine prévoit également une amende de 445 000 Fcfp pour tout conservateur ou gardien qui, par suite de négligence grave, laisserait détruire, abattre, mutiler, dégrader ou soustraire soit un immeuble, soit un objet mobilier classé au titre des monuments historiques.

Pour les biens mobiliers, l'acquisition d'un objet classé peut entraîner une amende de 715 000 Fcfp. Tout objet mobilier ou ensemble historique classé exporté en violation des dispositions du code ou lorsque les conditions de cette exportation n'ont pas été respectées, est tout simplement confisqué. Dans le cadre des sanctions, les pouvoirs de recherche pour les agents du Service de la Culture et du Patrimoine ne sont pas encore effectifs. Un texte est en cours d'élaboration pour permettre aux agents de rechercher les infractions, qui fera prochainement l'objet d'une nouvelle loi du Pays.

## VOUS AVEZ DES BIENS À DÉCLARER ?

- Contactez le Service de la Culture du Patrimoine au 40 50 71 77 pour connaître la procédure.

# Le massage traditionnel : « Le taurumi est un don de dieu »



*Henri Temanupaoura vit à Mahaena et pratique l'art du massage traditionnel polynésien depuis plus de 20 ans. Il nous parle de sa méthode et offre quelques conseils pour soulager les maux de dos...*

« Je n'ai pas appris avec des anciens ou un membre de ma famille mais c'est un don que j'ai reçu », nous confie Henri dès le début de notre rencontre. Cet homme de 57 ans, originaire de Tubuai, a acquis son savoir-faire d'une manière particulière. « J'ai eu deux rêves qui m'ont secoué. Le premier, je n'y ai pas prêté attention. Mais quelques mois plus tard, j'ai rêvé une seconde fois d'une lumière et de trois personnes debout devant moi ». Après avoir échangé avec sa famille, il a compris et ressenti une énergie positive autour du massage : un *mana*. « J'ai commencé à masser ma femme, puis plusieurs personnes et j'arrive à ressentir leurs maux, à les manipuler, trouver les liens sur le corps et même déceler des problèmes personnels. Les tensions du corps ne mentent pas... » Ainsi, Henri arrive rapidement à distinguer le flux d'énergie et le déséquilibre du corps en posant simplement ses mains sur les épaules. Il nous livre quelques astuces pour un bon massage du dos.



1

### Le taurumi du dos (avec *mono'i*) :

- 1) Toujours avoir une énergie positive et sentir la balance entre la gauche et la droite. Bien saisir cette notion car lors du massage du dos, on enlève des tensions de chaque côté de la colonne vertébrale.
- 2) Commencer par le bas en exerçant des pressions sur le côté de la fesse pour prévenir la sciatique.
- 3) Remonter le long de la colonne avec les pouces et les paumes de mains jusqu'aux omoplates. Important : pour retirer les nœuds que vous sentez, il faut les pousser vers le haut mais toujours décontracter avec les mains en redescendant, avant de remonter à nouveau. Sinon les tensions se bloquent et ne remontent plus.
- 4) Lorsque l'on masse les omoplates, les tensions basculent dans les bras. Il faut exercer des pressions des épaules jusqu'aux mains en passant par les coudes avec les pouces et les doigts fermes. Les tensions sont retirées en massant l'intérieur des mains avec les pouces jusqu'au bout des doigts.



2



3



4



4

# des ateliers toute l'année

RENCONTRE AVEC MYLÈNE RAVEINO, RESPONSABLE DES ACTIVITÉS PERMANENTES ET DES BIBLIOTHÈQUES À LA MAISON DE LA CULTURE. TEXTE : ASF.

Les ateliers proposés tout au long de l'année au sein de la Maison de la Culture s'étoffent régulièrement. Dès janvier, un nouveau cours de japonais est dispensé pour les adolescents et les adultes.

L'apprentissage des langues fait depuis longtemps partie des ateliers proposés à la Maison de la Culture. Ce mois-ci, une nouvelle langue fait son entrée dans le catalogue des activités disponibles avec le japonais. Adultes et adolescents débutants peuvent ainsi, dès le 12 janvier, suivre les cours dispensés par Akari Okamune, tous les mardis de 17h15 à 18h45. « Le cours proposé dépasse l'apprentissage de la langue puisqu'une découverte de la culture japonaise est également prévue dans ce programme », précise Mylène Raveino, responsable des activités permanentes et de la Médiathèque à la Maison de la Culture. L'anglais et le *reo tahiti*, les deux autres langues proposées sous forme d'ateliers, sont maintenues en 2016. Les cours d'anglais concernent les élèves des classes de CM1 à la 6<sup>ème</sup>, tandis que le *reo tahiti* est à la fois proposé aux adultes (trois niveaux d'apprentissage) et aux enfants (à partir de 8 ans). Toujours pour les enfants du primaire, les cours de soutien scolaire mis en place à la rentrée 2015 se poursuivront trois fois par semaine jusqu'en juin 2016.

## PLACE AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES

Les ateliers de la Maison de la Culture en 2016, ce sont aussi des moments de détente notamment pour le corps avec plusieurs activités physiques pour un public principalement adulte. On retient ainsi les cours de tai-chi, l'initiation aux différentes méthodes de yoga, les cours de stretch & tone particulièrement adaptés aux seniors et la nouveauté de la rentrée 2015, les cours de relaxation musculaire, parfaits pour maîtriser le stress quotidien. Les tout-petits évoluent quant à eux au sein du cours d'éveil corporel.



© IFTN

## LUDIQUE ET CONVIVIAL

Après le corps, l'esprit : 2016 sera créative avec des ateliers d'arts plastiques pour les adultes et les enfants. Collages, découpages et peinture acrylique n'auront plus aucun secret pour les participants. Autre moment de détente, les jeux de société proposés par Soizik se veulent ludiques et conviviaux. Là encore, des séances sont proposées aux adultes et aux enfants à partir de 3 ans. Enfin, pour les ateliers phares, notons également un atelier d'échecs et un autre dédié au théâtre pour une offre toujours plus riche et variée. Retrouvez sur le site de la Maison de la Culture l'ensemble des cours et leurs horaires ! ♦

## LES ATELIERS PERMANENTS DE LA MAISON DE LA CULTURE : PRATIQUE

- Adultes : japonais, anglais, reo tahiti, yoga, jeux de société, stretch & tone, tai-chi, relaxation musculaire, ateliers créatifs
- Enfants : anglais, reo tahiti, arts plastiques, échecs, théâtre, éveil corporel, jeux de société, soutien scolaire / aide aux devoirs

### Tarifs

- Etudiants & enfants : 1 420 Fcfp / cours - tarif dégressif pour la fratrie
- Adultes : 1 700 Fcfp / cours - tarif dégressif pour les couples
- Inscriptions à la Maison de la Culture
- **d'infos** : 40 544 536 - [www.maisondelaculture.pf](http://www.maisondelaculture.pf)

# La médiathèque en un clic

RENCONTRE AVEC MYLÈNE RAVEINO, RESPONSABLE DES ACTIVITÉS PERMANENTES ET DES BIBLIOTHÈQUES À LA MAISON DE LA CULTURE. TEXTE : ASF.



Avec l'informatisation des fonds de la médiathèque à la Maison de la Culture, c'est l'accès à la connaissance et à des moments de détente qui sont désormais accessibles en un clic.

Finis les petites fiches sur lesquelles on écrivait les références des livres ou DVD à emprunter ! Aujourd'hui, à l'ère du numérique, l'espace médiathèque de la Maison de la Culture a fait l'objet d'une saisie informatique de ses fonds au début de l'année 2015, en s'appuyant sur un logiciel de gestion documentaire performant (e-paprika proposé par Decalog) qui a déjà fait ses preuves, puisqu'il est utilisé par près de 2 300 bibliothèques, réseaux et centres de documentation principalement en Métropole. S'il reste encore à enregistrer quelques références notamment dans les nouveautés, ce sont plus de 31 000 titres, répartis entre les CD, DVD, romans, contes, albums, documents, périodiques, etc. qui sont accessibles via l'informatique. Des ordinateurs sur place permettent de consulter le stock en ligne et les 2 500 adhérents ont reçu récemment des cartes d'adhésion caractérisées par un code-barres afin de faciliter les emprunts. Les adhérents comme le public peuvent surtout consulter les stocks, être informés des nouveautés sans se déplacer via le portail de la médiathèque, sur le site de la Maison de la Culture. Ils peuvent ainsi sélectionner tranquillement de chez eux un ouvrage, avant de passer le récupérer. Les non-adhérents peuvent également découvrir le fonds de la bibliothèque ou bien de la vidéothèque simplement en se rendant sur le site Internet de la Maison de la Culture. En un clic, sur le portail de la médiathèque,

vous trouverez ainsi un livre, une revue, un site internet... vous pourrez rechercher un titre, un auteur, un éditeur, un sujet, une collection... Une offre plus performante, des recherches documentaires rapides et efficaces : la médiathèque est désormais en phase avec les pratiques culturelles actuelles ! ♦



## PRATIQUE

### Les bibliothèques enfants et ados/adultes

- Horaires d'ouverture : de 8h à 17h du lundi au jeudi et de 8h à 16h le vendredi
- **La vidéothèque/discothèque**
- Horaires d'ouverture : de 8h à 17h du lundi au jeudi et de 8h à 16h le vendredi
- **d'infos** : 40 544 544 - [www.maisondelaculture.pf](http://www.maisondelaculture.pf)

# AVANT le fifo, place au off

RENCONTRE AVEC MARIE KOPS, RESPONSABLE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DOCUMENTAIRE OCÉANIE ET MARIE-NOËLLE FREMY, MEMBRE DU COMITÉ DE PRÉSÉLECTION DES COURTS-MÉTRAGES. TEXTE ASF

26

HIRC'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Comme chaque année, le Festival International du Film documentaire Océanien propose au public un avant-festival avec son Off. Le 30 janvier, celui-ci débutera à 13 heures avec la « Carte blanche au festival Ânûû-rû Âboro », et se poursuivra avec la « Nuit du court océanien », un moment très apprécié des spectateurs. Cette année encore, l'entrée est gratuite.

Histoire de nous mettre en appétit avant la compétition, le FIFO vous invite au Off à partir du 30 janvier, une ouverture sur le festival... avant le festival. Pour la deuxième année consécutive, le FIFO donne ainsi « Carte blanche » à un festival océanien, en marge de sa propre programmation. L'année dernière, les festivaliers avaient ainsi pu découvrir une sélection de films issus du Doc Edge, un festival néo-zélandais, dont le très émouvant « Hip hop-eration » qui sera en compétition cette année au FIFO. En 2016, c'est le festival calédonien Ânûû-rû Âboro qui sera mis en avant avec la projection de quatre films : une histoire d'amour en Corée du Sud, la sauvegarde des traditions à Bornéo, et deux films sur le courage et la différence en Iran et en Tanzanie. Le festival Ânûû-rû Âboro, partenaire du FIFO depuis de nombreuses années,

surprend à chaque édition avec une programmation internationale de documentaires d'auteurs. Une sensibilité forte que l'on doit en partie à son directeur, René Boutin, membre du jury du FIFO 2016.

## Développer une synergie

Le projet de Carte blanche est un bel aboutissement des réunions des festivals océaniques qui sont proposées depuis quatre ans au FIFO. Chaque année de nombreux festivals de la région se retrouvent en effet à Papeete pour échanger et discuter de la création d'une fédération. L'objectif est de créer une synergie et des partenariats dans le Pacifique, s'offrir des fenêtres de promotion ou bien encore se recommander des films. C'est bien dans l'esprit de ces rencontres que le FIFO a intégré, dans sa programmation Off, cette Carte blanche. Une très belle après-midi en perspective, et sans doute un projet qui fera des petits lors de la 5<sup>ème</sup> réunion des festivals océaniques, prévue samedi 6 février.

## 7<sup>ÈME</sup> NUIT DU COURT OCÉANIE : PRATIQUE

- Samedi 30 janvier, à 19h
- Grand Théâtre de la Maison de la Culture
- Entrée libre
- + d'infos : [www.fifo-tahiti.com](http://www.fifo-tahiti.com)

27

HIRC'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



In The Shadow Of The Sun

## La Nuit du court, 7<sup>ème</sup> édition

Le Off, c'est aussi depuis sept ans la Nuit du court océanien, un moment récréatif à partager en famille très apprécié du grand public. Le film le plus court dure une minute et trente secondes. Le plus long, trente minutes. Entre les deux, quinze courts métrages pour rire, trembler et être bousculé. La Nuit du court océanien c'est, à chaque fois, un condensé de talents et de créativité de la part de réalisateurs océaniques mais aussi un condensé d'émotions. Pour cette septième édition, les membres du comité de présélection ont reçu pas moins de 75 films d'animation et de fiction et ont dû en choisir dix-sept, parmi lesquels le lauréat du Vini Film Festival. Les thèmes retenus sont la famille, les traditions, l'amour, le couple, l'histoire... Le tout avec toujours beaucoup d'humour, mais aussi un peu d'hémoglobine comme nous le confie Marie-Noëlle Frémy, membre du comité de présélection : « Il y a trois films où ça saigne vraiment. L'un est franchement bizarre avec une ville à l'écart du monde où évoluent des morts-vivants. Le second est un film d'animation avec une cosmonaute assez marante et puis il y a "La Nuit du rôleur" où l'assassin est là, vraiment très proche... ». Un genre qui avait remporté le premier prix l'an dernier avec « Cat ».

## Place à la science-fiction

Cette année, la sélection fait également la part belle à la science-fiction et à l'étrangeté avec toujours une touche de fantaisie : la Nuit du court océanien doit rester une parenthèse festive. Et puis il y a l'amour, un thème universel qui ravit généralement le plus grand nombre, y compris le comité de présélection : « On a eu nettement notre coup de cœur, avec "Ross et Beth", un film néo-zélandais qui raconte le quotidien d'un couple d'élèves et qui parle d'amour. Tout est joué avec une grande subtilité et il nous a beaucoup touché. On verra si le public nous suit, car c'est lui et lui seul qui décernera le prix du meilleur court-métrage. ». Cette édition s'annonce comme un très bon cru, avec des films provenant d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française. ♦

## LE FESTIVAL ÂNÛÛ-RÛ ÂBORO

Lancé en 2007, le Festival International du Cinéma des Peuples Ânûû-rû Âboro se déroule pendant 10 jours au village de Poindimié et dans les tribus avoisinantes, dans le nord de la Nouvelle-Calédonie. Placé sous le signe de l'échange, du partage et de la rencontre, l'événement propose une sélection de soixante documentaires venus du monde entier. Ânûû-rû Âboro veut dire « l'ombre de l'homme » dans la langue païci, autrement dit « cinéma ». C'est aussi l'Homme, sa dignité, son histoire et ses valeurs que l'on retrouve au cœur de la philosophie du festival. En 2016, du 14 au 22 octobre, Ânûû-rû Âboro célébrera sa 10<sup>e</sup> édition.

## CARTE BLANCHE À ÂNÛÛ-RÛ ÂBORO : PRATIQUE

- Samedi 30 janvier, de 13h à 18h30
- 13h : « My love, don't cross that river » (« Mon amour, ne traverse pas cette rivière »)
- 14h35 : « Walking under water » (« Marcher sous l'eau »)
- 15h50 : « Mashti Esmaeil »
- 17h : « In the shadow of the sun » (« A l'ombre du soleil »)
- Grand Théâtre de la Maison de la Culture
- Entrée libre
- + d'infos : [www.fifo-tahiti.com](http://www.fifo-tahiti.com)



My Love don't cross that river



Walking under the water

# La Bible de Nott : l'œuvre d'une vie d'un missionnaire anglais

SOURCE : « AU PIED DE L'ÉCRITURE », PAR JACQUES NICOLE ET ROBERT KOENIG.  
TEXTE ET PHOTOS (SAUF AUTRES MENTIONS) : MD.

28

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Bible de Nott

*La Bible de Nott est la première version du texte sacré traduite intégralement en langue tahitienne. Il a fallu plus de 30 années de travail à ce missionnaire anglais pour concrétiser ce qui servira de socle à l'évangélisation des populations autochtones durant plus d'un siècle. Le Musée de Tahiti conserve un exemplaire original de cet ouvrage appartenant à l'association Tenete, que vous pouvez admirer en ce moment dans l'exposition « Des Écritures à l'écriture ».*

## EXPOSITION « DES ÉCRITURES À L'ÉCRITURE » : PRATIQUE

- Au Musée de Tahiti et des Îles
- Salle d'exposition temporaire
- Jusqu'au 27 mars 2016
- Ouvert du mardi au dimanche, de 9h00 à 17h00 en journée continue

### Tarifs :

- Salle d'exposition temporaire : 800 Fcfp / tarif réduit (groupe plus de 10 personnes) : 700 Fcfp
- Entrée combinée (salle d'exposition temporaire + salles d'exposition permanente) : 1 000 Fcfp / tarif réduit (groupe plus de 10 personnes) : 900 Fcfp
- Gratuit pour les scolaires, les étudiants et les membres de l'association des Amis du Musée, sur présentation d'un justificatif.

+ d'infos : Tél. : 40 54 84 35 – www.museetahiti.pf

C'est en 1797 qu'Henry Nott arrive à Tahiti avec la London Missionary Society, alors qu'il n'a que 23 ans. Il fait partie des 18 missionnaires qui débarquent du Duff. D'emblée, il est fasciné par la langue parlée par les populations locales et comprend le potentiel d'un tel outil pour l'évangélisation. En 1801, avec John Davies, il se lance dans la traduction de la Bible en tahitien, mais la difficulté consiste à écrire cette langue. Très vite, ils comprennent que l'orthographe anglaise ne convient pas et ils définissent alors un alphabet tahitien. Cependant, la sonorité est différente et les lettres doivent être prononcées autrement qu'en anglais. Ils commencent ainsi par des passages de la Bible contenant des récits que les tahitiens pourront facilement comprendre.

Nott et Davies entreprennent ensuite la traduction de l'Évangile de Luc qu'ils achèvent en septembre 1814. En 1817, le roi Pomare II demande à imprimer lui-même la première page de cet Évangile, ce qu'il fera sur une petite presse à bras apportée à Moorea par William Ellis. En 1819, la traduction des Évangiles, des Actes des Apôtres et du livre des Psaumes est achevée après six années de labeur acharné. Une nouvelle presse, apportée par des missionnaires arrivés depuis peu, rend l'impression et la diffusion de ces livres de la Bible plus aisées.

### La Bible en tahitien présentée à la Reine Victoria

L'activité reste intense durant les quelques années qui suivent et Henry Nott se consacre notamment à la correction et à la révision tout en poursuivant la traduction. Mais après 28 années passées à Tahiti, il tombe malade et la London Missionary Society l'autorise à revenir en Angleterre. Là bas, il continue à traduire le reste de la Bible jusqu'à son retour à Tahiti en 1827. Il pose sa plume huit ans plus tard, le 18 décembre 1835, après plus de 30 années de travail assidu. La Bible est enfin traduite dans son intégralité.

En 1836, Nott se rend à Londres pour la faire imprimer et le 8 juin 1838, il présente à la jeune reine Victoria la première édition de la Bible en tahitien. L'œuvre d'une vie pour Nott mais aussi d'une équipe composée de missionnaires et de notables autochtones. Ce travail immense est salué par la Couronne.

Deux mois plus tard, Nott reprend la route du Pacifique Sud avec 27 caisses contenant les 3 000 premiers exemplaires de la Bible complète en tahitien. A son arrivée à Tahiti en 1840, les stocks sont pris d'assaut et les livres se diffusent au sein des familles. Pendant plus d'un siècle, la Bible de Nott reste le livre de référence dont disposent les Polynésiens. C'est la première fois que l'on donne une forme écrite à la langue tahitienne et, en ce sens, la Bible devient un élément fondamental de la culture

29

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Portrait de Henry Nott

polynésienne. En donnant une forme écrite au tahitien, les missionnaires ont contribué à la protection de cette langue ; l'ouvrage restera d'ailleurs longtemps le modèle pour la traduction de ce texte dans les langues du Pacifique. ♦



Bible Ethiopienne

## UNE BIBLE EN LANGUE « GUÈZE » VENANT D'ETHIOPIE

L'occasion était trop belle pour ne pas la saisir : une authentique bible d'Ethiopie se trouvait en Polynésie, dans une collection privée locale. L'exposition évoquant les bibles du Pacifique, ses commissaires ont pris le parti de l'élargir en présentant cette bible rare qui appartient à Pierre Blanchard. Cette bible sur parchemin (peau de chèvre probablement) est présentée avec sa sacoche. Présentation par Pierre Blanchard : « Le texte manuscrit est en langue "guèze", une langue sémitique parlée dans le royaume d'Axoum du IV<sup>ème</sup> au X<sup>ème</sup> siècle et qui subsiste seulement dans l'usage liturgique de l'Église copte, un peu comme le latin dans la liturgie catholique aujourd'hui. Cet exemplaire, qui a probablement plusieurs siècles, était le livre d'un « prêtre » qui circulait dans le pays éthiopien. Il vient de l'autre bout du monde, puisque les antipodes de chacune des îles Marquises se situent en Ethiopie. »

CENTRE DES MÉTIERS D'ART - PU HAAPIRAA TOROA RIMA I  
 CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE - TE FARE UPA RAU  
 MAISON DE LA CULTURE - TE FARE TAUHITI NUI  
 MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES - TE FARE MANAHA  
 SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL - PU 'OHIPA RIMA'I  
 SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE - PU NO TE TAERE E NO TE FAUFAA TUMU  
 SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE ET AUDIOVISUEL - TE PIHA FAUFAA TUPUNA

## ZOOM SUR...

## EXPOS



### LE 100<sup>ÈME</sup> NUMÉRO DU JOURNAL HIRO'A CÉLÉBRÉ EN EXPOSITION

Depuis près de 9 ans, Hiro'a continue chaque mois de relever le défi : celui de la parution d'un journal réunissant les actualités et projets des établissements et services culturels du Pays. En ce début d'année 2016, Hiro'a arbore fièrement son numéro 100. Construit grâce à l'implication des personnels et collaborateurs des institutions culturelles, ce numéro 100 se situe au sommet d'un édifice de plusieurs milliers de pages remplies de rubriques variées, d'histoires, d'informations, d'interviews, de photos. Pour célébrer cet anniversaire - un palier symbolique fort ! -, l'équipe du journal propose au public une exposition qui revient sur 100 temps forts du journal. Rendez-vous du 19 au 22 janvier à la salle Muriavai de la Maison de la Culture.

Depuis près de 9 ans, Hiro'a continue chaque mois de relever le défi : celui de la parution d'un journal réunissant les actualités et projets des établissements et services culturels du Pays. En ce début d'année 2016, Hiro'a arbore fièrement son numéro 100. Construit grâce à l'implication des personnels et collaborateurs des institutions culturelles, ce numéro 100 se situe au sommet d'un édifice de plusieurs milliers de pages remplies de rubriques variées, d'histoires, d'informations, d'interviews, de photos. Pour célébrer cet anniversaire - un palier symbolique fort ! -, l'équipe du journal propose au public une exposition qui revient sur 100 temps forts du journal. Rendez-vous du 19 au 22 janvier à la salle Muriavai de la Maison de la Culture.

## Où et quand ?

- Salle Muriavai de la Maison de la Culture
- Du 19 au 22 janvier, de 9h à 17h
- Entrée libre

+ d'infos : 40 544 544 - [www.maisondelaculture.pf](http://www.maisondelaculture.pf)



### AU MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES « FACE À L'IMMENSITÉ » ET « DES ÉCRITURES À L'ÉCRITURES »

Venez déambuler au Musée de Tahiti et des Îles à la découverte de deux expositions passionnantes : l'une de l'artiste Jean Paul Forest qui fait dialoguer ses œuvres avec celles des collections présentées dans les salles d'exposition permanente du Musée. Une réflexion créative et un questionnement philosophique qui ont pour fil conducteur l'espace insondable de l'immensité. L'autre exposition, « Des Écritures à l'écriture », propose au public de découvrir par le biais d'objets, livres et archives, l'histoire singulière de la Polynésie à travers l'évolution de ses langages.



## Où et quand ?

- Au Musée de Tahiti et des Îles
- « Face à l'immensité » (salles d'exposition permanente) : jusqu'au 21 février 2016
- « Des Écritures à l'écriture » (salle d'exposition temporaire) : jusqu'au 27 mars 2016
- Ouvert du mardi au dimanche, de 9h00 à 17h00 en journée continue
- Renseignements : [www.museetahiti.pf](http://www.museetahiti.pf) - 40 54 84 35

### PARUTION DE LA REVUE MATAREVA 2015

Très attendue, la 5<sup>ème</sup> édition de la revue Matareva revient sur les soirées de concours de chants et danses, manifestations reines du Heiva, ainsi que sur le Heiva des écoles et le gala du Conservatoire.

Une grande place est également donnée aux courses de *va'a*, de porteurs de fruits ou encore aux compétitions de *tū'aro mā'ohi*. Les artistes-artisans du *Heiva Rima'i* ne sont pas oubliés ainsi que le Mini Heiva de l'Inter Continental. La rencontre des *ōrero* du premier cycle est aussi racontée en images tandis que Patrick Amaru nous livre un dossier sur le spectacle *Te Aroha Māmāiā* du groupe Toakura. Autant d'instantanés uniques et authentiques qui sont immortalisés dans les 246 pages de cette superbe revue, fruit d'un collectif d'une quinzaine de photographes et d'une dizaine de rédacteurs.

Directeur de publication : Teava Magyari

Directrice de la rédaction : Mareva Leu

Tarif : 1 500 Fcfp. En vente dans les points presse et librairies de Tahiti.



## ARTISANAT

### CENTRE ARTISANAL DU MARCHÉ DE TARAVAO

L'artisanat de la presqu'île de Tahiti se porte bien ! Il n'y a qu'à faire un tour au centre artisanal installé au marché de Taravao pour s'en rendre compte. Une dizaine de *mama* exposent des produits variés et de qualité, allant d'objets utiles pour le quotidien à des réalisations artistiques plus élaborées. En bref, il y a de quoi se faire plaisir entre *mono'i* traditionnel aux parfums envoûtants, robes et *pareo* colorés, *tifaifai* originaux, paniers, chapeaux et autres créations pleine d'inspiration en vannerie, de délicates sculptures en bois, sans oublier les bijoux de coquillages, de graines ou de perles.



Le centre artisanal du marché de Taravao est ouvert du lundi au samedi de 7h00 à 17h00.

CENTRE DES MÉTIERS D'ART - PU HAAPIRAA TOROA RIMA I  
 CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE - TE FARE UPA RAU  
 MAISON DE LA CULTURE - TE FARE TAUHITI NUI  
 MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES - TE FARE MANAHA  
 SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL - PU 'OHIPA RIMA'I  
 SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE - PU NO TE TAERE E NO TE FAUFAA TUMU  
 SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE ET AUDIOVISUEL - TE PIHA FAUFAA TUPUNA

## PROGRAMME DU MOIS DE JANVIER 2016

## EXPOSITIONS

## « Des Écritures à l'écriture »

MTI/TENETE

- Gravures, manuscrits...
- Jusqu'au 27 mars 2016
- Au Musée de Tahiti et des Îles (salle d'exposition temporaire)
- Ouvert du mardi au dimanche, de 9h00 à 17h00 en journée continue
- Renseignements : 40 54 84 35 - [www.museetahiti.pf](http://www.museetahiti.pf)

## « Face à l'immensité »

MTI/FOREST

- Art contemporain : dialogue des œuvres de Jean Paul Forest avec les collections du Musée de Tahiti et des Îles
- Jusqu'au 21 février 2016
- Au Musée de Tahiti et des Îles, salles d'exposition permanente
- Ouvert du mardi au dimanche, de 9h00 à 17h00 en journée continue
- Renseignements : 40 54 84 35 - [www.museetahiti.pf](http://www.museetahiti.pf)

### Exposition à l'occasion de la parution du Hiro'a n°100

ART /CAPF/CMA/MTI/TFTN/SCP/SPAA

- 100 temps forts du journal
- Du 19 au 22 janvier, de 9h à 17h
- Salle Muriavai de la Maison de la Culture
- Entrée libre
- Renseignements : 40 544 544 - [www.maisondelaculture.pf](http://www.maisondelaculture.pf)

## SPECTACLE CULTUREL

### E rua ia here and Ruahere, maori and Ma'ohi love story

Université de Polynésie/Université de Nouvelle Zélande/Maison de la Culture

- Comédie musicale
- Vendredi 15 janvier - 19h30
- Tarif unique 2 500 Fcfp
- Billets en vente sur place
- Grand Théâtre de la Maison de la Culture
- Renseignements au 40 544 544 - [www.maisondelaculture.pf](http://www.maisondelaculture.pf)

## HUMOUR

### One man show : « José ne manque pas d'air »

Polynesian Airsoft

- Vendredi 15 et samedi 16 janvier - 19h30
- Première partie : Pink Floyd tribute et Magie close up avec Heiva
- Tarif unique 2 500 Fcfp
- Petit Théâtre de la Maison de la Culture
- Billets en vente sur [www.radio1.pf](http://www.radio1.pf), dans les magasins Carrefour Punaauia et Arue
- Renseignements au 40 434 100

## Conférence : World of Fenghui

- Samedi 30 janvier - 9h à 17h
- Entrée payante
- Petit Théâtre de la Maison de la Culture

### Inscriptions au 2<sup>ème</sup> Tahiti Comedy Show - Pūte 'ata

- Inscriptions ouvertes à partir de mi-janvier à l'UPJ : 40 50 82 20 - FB : UPJ
- Les inscriptions peuvent aussi se faire directement le jour des auditions (15 et 16 mars de 14h à 18h) au Petit Théâtre de la Maison de la Culture : 50 544 544 - [www.maisondelaculture.pf](http://www.maisondelaculture.pf)

### 13<sup>ème</sup> FIF0 - du 30 janvier au 07 février 2015 Festival International du Film Océanien



11 films en compétition et 18 films hors compétition

## LE OFF DU FIF0

#### • Samedi 30 janvier de 13h à 18h : Carte blanche au Festival Anū rū Āboro

Projection de films issus de la sélection du Festival  
 Entrée libre - Grand Théâtre de la Maison de la Culture

#### • Samedi 30 janvier à 19h : 7<sup>ème</sup> nuit du court métrage océanien

Entrée libre - Grand Théâtre de la Maison de la Culture

#### • Lundi 1<sup>er</sup> février à 18h : Soirée du président du jury

Entrée libre avec carton d'invitation à retirer au guichet de la Maison de la Culture

#### • CEREMONIE D'OUVERTURE DU FIF0 : mardi 02 février - 8h

Sur le Paepae a Hiro de la Maison de la Culture

#### Du mardi 02 au dimanche 07 février : Projections de documentaires

De 8h à 22h - Grand Théâtre, Petit théâtre, Salle vidéo

#### • Rencontres avec les réalisateurs, conférences, Inside the doc, pitch dating...

• Ateliers gratuits - inscriptions au 87 70 70 16 (Défi jeux vidéo / Ecriture de scénario / Marathon d'écriture / Montage vidéo)

#### • Programme spécial scolaires du lundi au mercredi

• 10<sup>ème</sup> Colloque des télévisions océaniques

#### • CEREMONIE DE REMISE DES PRIX - vendredi 05 février - 19h

• Grand Théâtre de la Maison de la Culture

## Tarifs pour l'accès aux projections :

- 1 000 Fcfp la journée
- 500 Fcfp pour les étudiants et groupes
- 2 500 Fcfp pass 3 jours (hors week-end)
- Gratuit pour les scolaires sur réservation au 40 544 536
- Renseignements au 87 70 70 16 ou 40 50 31 15
- FB : FIF0 Tahiti / [www.fifo-tahiti.org](http://www.fifo-tahiti.org) / Contact : [info@fifotahiti.org](mailto:info@fifotahiti.org)

### Inscriptions au Heiva i Tahiti 2016, concours de chants et danses traditionnels

- Inscriptions ouvertes jusqu'au vendredi 29 janvier 2016 à midi.
- La prochaine édition aura lieu du jeudi 07 au samedi 23 juillet 2015 dans l'aire de spectacle de To'ata.
- Renseignements au 40 50 31 10 / [production@maisondelaculture.pf](mailto:production@maisondelaculture.pf)



### Horaires de vacances à la Maison de la Culture

- Jusqu'au vendredi 08 janvier 2016 inclus : ouverture en journée continue de 8h à 16h du lundi au jeudi et jusqu'à 15h le vendredi.
- Reprise des horaires habituels lundi 11 janvier 2016 : ouverture en journée continue du lundi au jeudi de 8h à 17h et de 8h à 16h le vendredi.
- Renseignements au 40 544 544 - [www.maisondelaculture.pf](http://www.maisondelaculture.pf)





# La culture au cœur

## 11<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU HURA TAPAIRU À LA MAISON DE LA CULTURE : LE PALMARÈS

### Prix Hura tapairu :

- 1er : **HEI RURUTU** de Titaina Tunutu Contios
- 2ème : **HITIREVA TAPAIRU** de Kehaulani Chanquy
- 3ème : **HITIREVA** de Kehaulani Chanquy

### Prix Mehura :

- 1er : **ORI NOA** de Enda TANSEAU
- 2ème : **TEMAEVA** de Coco Hotahota
- 3ème : **TAMARIKI POERANI** de Maheata Teavai
- 4ème : **MATARUFAU VAHINE** de Christian Vonghes

### Catégorie Aparima :

- 1<sup>er</sup> - **HITIREVA** de Kehaulani Chanquy
- 2<sup>ème</sup> - **HEI RURUTU** de Titaina Tunutu-Contios
- 3<sup>ème</sup> - **HITIREVA TAPAIRU** de Kehaulani Chanquy

### Catégorie Otea :

- 1er : **HEI RURUTU** de Titaina Tunutu-Contios
- 2ème : **HITIREVA TAPAIRU** de Kehaulani Chanquy
- 3ème : **HITIREVA** de Kehaulani Chanquy

**Ori Tahito Vahine** : Stéphanie Chapman du groupe HITIREVA

**Ori Tahito Tane** : Ce prix n'a pas été attribué par le jury cette année

### Prix spéciaux :

**Le groupe Te Vahine Ori No Matairea** remporte un prix spécial pour la fraîcheur de sa prestation.  
**Jimmy Lowing de Hura Mai Ana Ana** remporte un prix spécial pour sa prestation en Pahu Nui.

Hei Rurutu



© Stéphane Mailion

Hei Rurutu



© Stéphane Mailion

Hei Rurutu



© Anapa production

Hitireva



© Cindie Stinner

Hura mai ana ana



© Lucien Pesquié

Hitireva Tapairu



© Fabien Chin

Matarufau vahine



© Lucien Pesquié



© Stéphane Mailion

Ori Noa



© Cindie Stinner

Tamariki Poerani



© Cindie Stinner

Tamariki Poerani



© Fabien Chin

Temaeva

### GRAND GALA DES ARTS TRADITIONNELS DU CONSERVATOIRE

Plus de 600 élèves des cours de danse, chants et percussions traditionnelle, *ukulele* et *’oreo* ont participé, mercredi 9 décembre, au grand gala de décembre du Conservatoire, qui se tenait, cette année encore, dans les jardins du Musée de Tahiti et des Îles et qui avait pour thème « Le Monde des Fleurs », rendant notamment hommage à la fleur de Tiare.

Photos : CAPF



### FINAL DU 13<sup>ÈME</sup> STAGE INTERNATIONAL AU CONSERVATOIRE

Le 13<sup>ème</sup> stage international de pratique des arts traditionnel s'est achevé en beauté et dans l'émotion pour les 40 pratiquantes étrangères qui, durant une semaine, auront tout donné et totalement vécu à l'heure du 'ori tahiti.

*Photos : Christian Durocher pour le CAPF*





**RASSEMBLEMENT AUTOUR DU TRESSAGE AUX ÎLES MARSHALL**

Après Hawaii en 2013 et Tahiti en 2014, 3<sup>ème</sup> édition de ce rassemblement autour du thème du tressage pour les délégations d'artisans du Pacifique en provenance de Tahiti, d'Hawaii, des îles Marshall, de Guam, de Nauru et de Kiribati. L'évènement s'est déroulé début décembre à Majuro et avait pour thème : « le tressage, langue commune du Pacifique ». Artisans et professeurs ont ainsi pu échanger plusieurs jours sur leurs savoir-faire et connaissances en matière de tressage.

Photos : Hironui Johnston



Vinibox



**Avec Vinibox, transformez vos univers !**

- Une connexion très haut débit allant jusqu'à 20 Méga<sup>(1)</sup>
- Des appels gratuits à l'international<sup>(2)</sup>
- Près de 60 chaînes et services de Télévision sur IP<sup>(3)</sup>

Voir conditions en boutiques Vini, agences OPT ou sur [www.vini.pf](http://www.vini.pf).



Vini, mandataire de l'Office des Postes et Télécommunications, établissement public à caractère industriel et commercial dont le siège social est situé 8 rue de la Reine POMARE IV - 96713 Papeete - N° SANSI: 902796

Air Tahiti Nui vous souhaite  
de joyeuses fêtes et une très bonne année

2016



**Merci à tous nos ambassadeurs  
pour cette année pleine d'émotion !**

En 2016, continuons à donner  
des ailes à nos talents

Ambassadors  
Air Tahiti Nui

AirTahitiNui